théâtre de Caen

DOSSIER RESSOURCES

nouvelle production du théâtre de Caen



© Philippe Delval / théâtre de Caen

NOUVELLE PRODUCTION 2020

J'ENTENDS DES VOIX

DAVID LESCOT MISE EN SCÈNE
DAMIEN LEHMAN COMPOSITION
LA MAÎTRISE DE CAEN
OLIVIER OPDEBEECK DIRECTION MUSICALE
assisté de **PRISCILIA VALDAZO**

CRÉATION AU THÉÂTRE DE CAEN
mercredi 3 juin, à 20h
représentations scolaires les 2 et 4 juin, à 14h30

CAEN NORMANDIE

SOMMAIRE

J'ENTENDS DES VOIX

Le spectacle p. 3
Les coulisses de la création
Les artistes sur scène

Les structures culturelles qui encadrent le projet p. 13

GÉNÉRIQUE

J'ENTENDS DES VOIX

NOUVELLE PRODUCTION DU THÉÂTRE DE CAEN

La Maîtrise de Caen
Olivier Opdebeeck direction musicale
assisté de **Priscilia Valdazo**

David Lescot dramaturgie et mise en scène
Marion Lévy chorégraphie
Damien Lehman composition

avec
La Maîtrise de Caen
Ilan Anfray, Charles Bonnevalle, Georges Boyer, Mael Boyer,
Pierre Buon, Hippolyte Chemin, Adam Claich, Clément Couppey,
Lanfranc Du Manoir, Valentin Dufour, Téophile Edeline, Jean Ferronnière,
Arthur Gazengel, Théophile Grandjean, Gaston Hamel Rouyer,
Thomas Jeanneau, Antoine Josse, Timothée Laignel, Nathan Lebon Bellery,
Samuel Lemière, Jules Margueritte, Emmanuel Pham, Gaspard Quiédeville,
Félix Renou, Félix Reyrolle, Tiziano Tamion, Étienne Walch,
Alexandre Warthmann-Bilhaut

et les élèves des classes de danse du Conservatoire de Vire

CRÉATION AU THÉÂTRE DE CAEN

mercredi 3 juin, à 20h
mardi 2 et jeudi 4 juin, à 14h30 : représentations scolaires (tarif unique : 5 €)
mardi 9 juin , à 20h, représentation au Théâtre du Préau-CDN de Vire

autour du spectacle
Bal traditionnel normand
jeudi 12 mars, à 20h dans les foyers, entrée libre

regards croisés au Musée des Beaux-Arts avec David Lescot
mercredi 3 juin à 13h, au Musée des Beaux-Arts de Caen
entrée libre pour les abonnés du théâtre de Caen et aux spectateurs
munis du billet du spectacle
réservation conseillée au 02 31 30 47 70

Production : théâtre de Caen.
En partenariat avec le Théâtre du Préau-CDN de Vire.
La Maîtrise de Caen est une initiative de la Ville de Caen. Elle est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation nationale pour l'enseignement général, le Conservatoire à rayonnement régional de Caen, un équipement de Caen la mer pour la formation musicale et le théâtre de Caen pour la production et la diffusion. Pour son cycle de concerts et d'auditions, elle est également soutenue par la Région Normandie.

Le spectacle

LES COULISSES DE LA CRÉATION
J'entends de voix est un spectacle de théâtre musical. C'est une commande du théâtre de Caen à David Lescot.

La commande
Deux ans avant la création du spectacle, le directeur du théâtre de Caen a proposé au dramaturge et metteur en scène David Lescot d'inventer un spectacle pour La Maîtrise de Caen autour du thème des chansons traditionnelles normandes.
Ce projet est né de la conjonction de rencontres et d'intérêts artistiques : la rencontre avec l'association La Loure et sa volonté de faire perdurer le patrimoine oral des chansons normandes d'abord, l'exploration par le théâtre de Caen du patrimoine de musique savante de Normandie, à travers les concerts de La Maîtrise de Caen notamment, et l'enthousiasme du dramaturge David Lescot vis-à-vis de ces traditions locales et du projet de travailler avec les enfants de la Maîtrise de Caen.
Il ne s'agira pas d'une succession de chansons, mais bien d'une histoire écrite par David Lescot, ponctuée par des moments musicaux, compositions originales de Damien Lehman sur les paroles des chansons collectées.
Ce spectacle s'inscrira dans la lignée de compositeurs qui se sont intéressés à leur patrimoine national, et qui ont créé un mélange entre les musiques savante et populaire : Brahms en Allemagne, Dvorak et Janacek en République Tchèque, Britten et Vaughan Williams en Angleterre, Kodaly en Hongrie…

L'écriture du livret
Le livret d'un opéra ou d'un spectacle de théâtre musical est le texte comprenant tous les dialogues et la progression de l'histoire.
Dans *J'entends des voix*, David Lescot s'inspirera d'une douzaine de chansons qu'il a choisies pour inventer une histoire.

L'histoire
Une trentaine de garçons dans un internat, un nouveau pensionnaire, une forêt où se déroulent d'étranges cérémonies, des jeunes filles ensorcelantes, des jeunes hommes inquiétants : voici quelques ingrédients du spectacle !
« J'ai été saisi par l'atmosphère très particulière se dégageant de certaines chansons traditionnelles, par ces histoires parfois plaisantes et parfois sombres, farcesques ou tragiques », écrit David Lescot. « Il y avait là une matière pour le théâtre, pour une pièce musicale courant sur tous les registres allant du drame à la comédie. On y croise des amants maudits, des filles abandonnées, d'autres mettant les hommes en échec, beaucoup de mystère, un éventail de relations entre les sexes et souvent des thèmes qui résonnent étrangement avec ceux de notre présent. Ce sera donc une histoire très énigmatique, parfois inquiétante, où le chant et le passé constituent l'envers nocturne des jours de classe vécus par de jeunes gens d'aujourd'hui. Une histoire qui ressemble à celles que l'on entend dans les chansons. »

L'écriture du texte
Le livret est encore en cours d'écriture. David Lescot travaille régulièrement avec les enfants de La Maîtrise de Caen pour écrire les dialogues et finir son histoire. Voici un extrait à garder secret !
« LE GARÇON : Cette année j'avoue, j'ai vraiment déconné.
Ben j'ai carrément rien foutu quoi. Les devoirs je les faisais pas, les leçons je les apprenais pas, les livres je les lisais pas. En fait je faisais rien. Même des fois j'allais pas en cours.
Je traînais.
Parfois je trouvais quelqu'un pour me suivre, mais la plupart du temps même pas.
Je traînais tout seul. En plus c'est pas spécialement marrant de traîner au lieu d'aller en cours.
[…]
Ma mère elle m'a dit que j'étais sur une pente. Ben c'est exactement ça. Elle a pas arrêté de me répéter que si je continuais, elle allait m'envoyer en internat, parce qu'elle s'en tire pas. […]
Et donc à chaque fois ça revient :

"si ça continue on va te mettre en internat, parce que moi je suis à bout... c'est la seule solution... si tu te prends pas en main tu vas voir... ton père et moi on a reparlé de l'internat... et t'as promis que t'allais faire des efforts, mais c'est encore pire que le trimestre d'avant... et tu sais l'internat c'est pas une blague..."
Et moi ces histoires d'internat j'y croyais pas une seconde, parce que mes parents je les connais, ils parlent, ils parlent...
Et ben là j'aurais dû écouter ce qu'ils disaient parce... ben ils l'ont fait, quoi. Ils m'ont mis en internat.
[...]
Dans la vie normale, dans la vie d'avant, quand la journée était finie tu rentrais chez toi et puis tu pouvais faire ce que tu voulais jusqu'au lendemain.
Et ben ici c'est pas comme ça.
Ici quand la journée est finie tu vas à l'étude. (Silence.) Jusqu'à ce que t'aies terminé tes devoirs. Pas moyen de gruger, comme dans la vie d'avant.
Et en général quand t'as fini, il te reste trop peu de temps pour faire quoi que ce soit.
Et de toute façon ça change rien, parce qu'il y a rien à faire, ici. »

Les chansons traditionnelles de Normandie
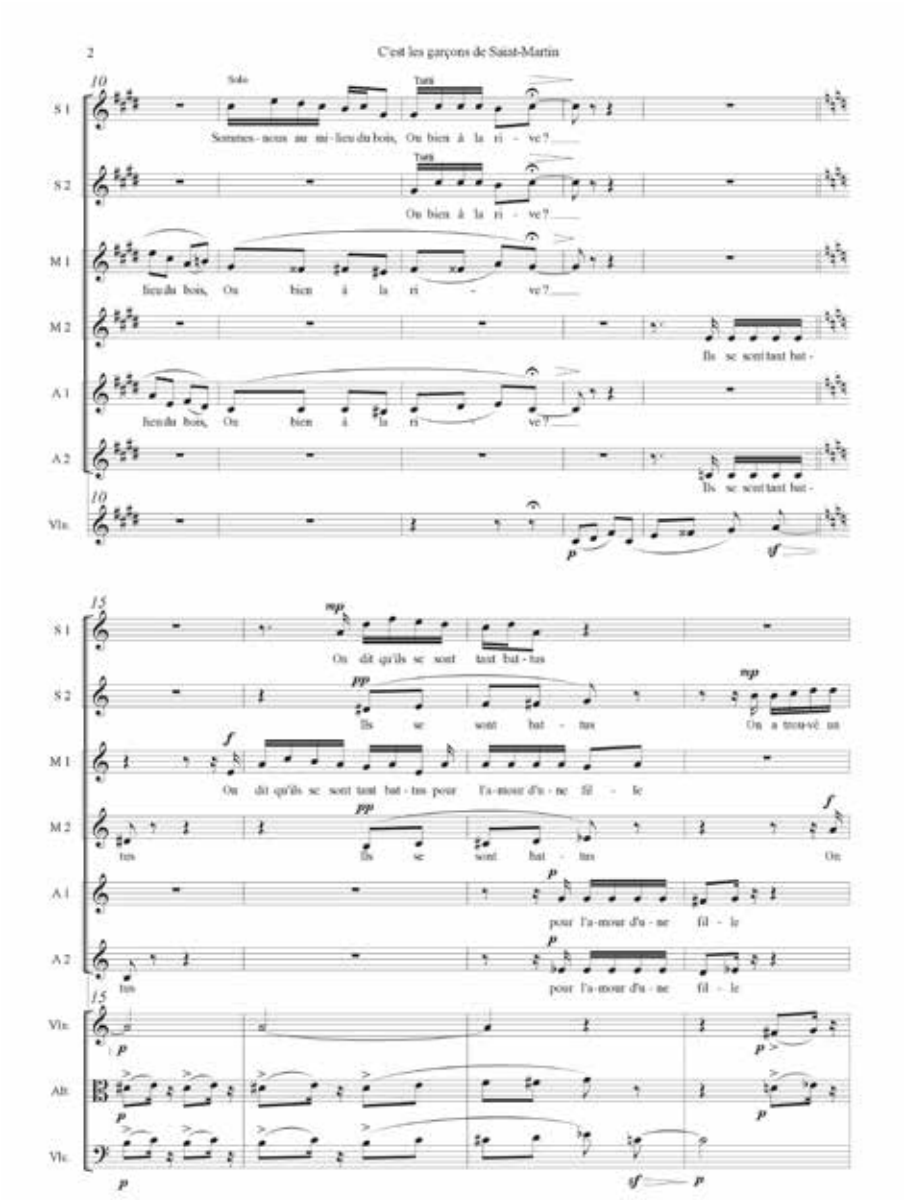
Les chansons traditionnelles normandes ont été inventées dans la région et chantées par les anciennes générations. Elles faisaient partie de la culture populaire, c'est-à-dire qu'elles étaient partagées par une grande partie de la population. Apprises au sein des familles, principalement le soir pendant des « veillées », elles n'étaient pas écrites, mais seulement transmises à l'oral.
Elles racontent la vie quotidienne en Normandie à l'époque : le travail aux champs ou en mer, le cycle des saisons, les aléas de la météo, la famille, les amours... Avec l'apparition de nouvelles technologies et la transformation de la société dans l'après-guerre, les Normands ont laissé toutes ces expressions culturelles de côté, estimant qu'elles n'étaient plus en phase avec la société moderne. Les chansons n'étaient plus partagées et sommeillaient dans la mémoire des anciens.
L'association La Loure recueille et valorise ces chansons, musiques et danses traditionnelles de Normandie pour faire du patrimoine un art encore vivant.
Pour récolter une chanson traditionnelle, la Loure se rend directement chez les personnes âgées et les enregistre avec un magnétophone. Ensuite, elle archive les chansons enregistrées pour que la mémoire de ces dernières ne disparaisse pas et soit accessible aux générations à venir.
Sur son site Internet, La Loure décrit les chansons comme des « éléments du patrimoine local, ces expressions culturelles recueillies auprès des habitants eux-mêmes qui dessinent des traits singuliers aux territoires dans lesquelles elles ont cours. Ce faisant, elles donnent à voir des identités spécifiques et développent le potentiel d'attractivité de ces territoires, pour peu qu'une politique volontariste accompagne les démarches de collecte et de diffusion. »
Grâce au travail accompli par La Loure depuis 20 ans, ces musiques et traditions orales reprennent vie et deviennent un vivier pour la création contemporaine et pour le dialogue interculturel.

La composition de la musique

David Lescot a demandé à Damien Lehman de composer la musique du spectacle.
Ils ont d'abord sélectionné une douzaine de chansons traditionnelles normandes parmi les archives collectées par l'association La Loure. Damien Lehman compose ensuite la musique : sur les paroles des chansons traditionnelles, il invente des mélodies, des rythmes, des accords et les transcrit ensuite sur une partition pour en garder la mémoire et permettre à la Maîtrise de les apprendre.
Damien Lehman a également décidé de faire jouer un trio à cordes pour accompagner les enfants chanteurs.

POUR ALLER PLUS LOIN ▸
Sur ce lien YouTube, assistez à la rencontre entre l'association La Loure et une personne âgée qui transmet un chant traditionnel :
https://www.youtube.com/watch?v=jDTt-9w1nyE

Voici un exemple de partition, à partir de la chanson *C'est les garçons de Saint-Martin*, avec une ligne par voix et par instrument.
S1, S2, M1, M2, A1 et A2 : différentes voix d'enfants, de la plus aiguë à la plus grave
Vln : violon
Alt : alto
Vlc : violoncelle



La mise en scène
Tout en écrivant l'histoire, David Lescot doit imaginer comment il va raconter ou mettre en scène son spectacle.
Pour cela, il va travailler avec une chorégraphe, Marion Lévy, et concevoir, avec son équipe technique de création, des décors, accessoires, lumières, costumes, maquillages…
Peu d'éléments ont pour le moment été dévoilés par David Lescot. Voici ce que nous savons déjà :
- Les interprètes sur scène : les 50 chanteurs de La Maîtrise de Caen, une dizaine de danseuses du Conservatoire de Vire, un trio à cordes (3 instrumentistes) ;
- L'ambiance : un pensionnat, une clairière au milieu d'une forêt, des enfants d'aujourd'hui… ;
- Les décors seront légers et déplacés par les enfants sur scène ;
- Il y aura quelques passages dansés pendant le spectacle.
Toutes ces étapes aboutiront à la création du spectacle *J'entends des voix* les 2, 3 et 4 juin au théâtre de Caen.
Ainsi, la création d'un spectacle désigne à la fois le processus d'écriture et d'invention de l'œuvre, et sa première interprétation en public. Vous serez donc les premiers à assister à la représentation de *J'entends des voix* !

L'OPÉRA OU LE THÉÂTRE MUSICAL ▸

Chant, musique, danse, théâtre, scénographie…, l'opéra est un spectacle qui réunit tous les arts et tous les métiers du spectacle vivant. Instrumentistes, chanteurs, metteurs en scène, décorateurs, costumiers, coiffeurs, maquilleurs… se réunissent pour rendre parfaite, chaque soir, la magie qui s'opère dans la salle. Assister à un opéra ne laisse jamais indifférent. C'est un moyen d'écouter des musiques qui ont traversé les âges, de vivre des émotions marquantes et de nourrir son imagination. En discuter permet également d'exercer son sens critique : expliquer ce qui nous a plu ou déplu, et pourquoi, constitue en effet un excellent exercice, car les manières d'appréhender, de ressentir et de comprendre une œuvre sont toujours singulières.
Tout comme l'opéra, le théâtre musical raconte une histoire. C'est une pièce de théâtre où les personnages parlent mais chantent aussi. Dès l'écriture d'une pièce de théâtre musical, on pense à soutenir l'histoire par le chant et la danse.
Les chanteurs ont chacun le rôle d'un personnage et sont accompagnés par un orchestre. Il y a des chanteurs solistes, un chœur et l'orchestre. Cette forme est née de la volonté de fusionner plusieurs arts : la musique, le théâtre, les arts visuels (décors, lumières, costumes)…



David Lescot, dramaturge et metteur en scène
Auteur, metteur en scène et musicien, David Lescot est une figure reconnue du théâtre contemporain. Son écriture, comme son travail scénique, cherchent à mêler au théâtre des formes non-dramatiques, en particulier la musique. Trompettiste, sa pratique et sa connaissance de la musique font de lui un metteur en scène d'opéra très complet, respectueux du texte et de la partition.



Damien Lehman, compositeur
Pianiste, chef de chant, compositeur, zarbiste (percussion d'origine Perse), diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Damien Lehman collabore régulièrement avec David Lescot.



Marion Lévy, chorégraphe
Après sa formation au Centre National de Danse Contemporaine d'Angers de 1987 à 1989, Marion Lévy est danseuse et chorégraphe-artiste associée aux Scènes du Jura, Scène Nationale de Lons-le-Saunier, à la Scène Nationale de Narbonne et au théâtre de Grasse.



Association La Loure, collecte des chansons
Fondée en 1998, l'association La Loure recueille et valorise les chansons, musiques et danses traditionnelles de Normandie. Grâce à son travail de collectage, le projet s'attachera à faire vivre ces chansons dans une forme théâtrale contemporaine, et faire du patrimoine un art encore vivant.

LES ARTISTES SUR SCÈNE

Olivier Opdebeeck, le chef
Olivier Opdebeeck est le directeur artistique de la Maîtrise de Caen.
Il est chargé de préparer et de diriger les enfants chanteurs de la Maîtrise.
Pendant le spectacle *J'entends des voix*, Olivier sera aussi le chef d'orchestre. Il sera placé sur scène ou dans la fosse d'orchestre, dos au public, avec sous les yeux une partition qui rassemble celles de tous les musiciens et chanteurs. Par ses gestes et ses regards, il coordonnera le jeu des chanteurs et des instrumentistes. Il indiquera aux musiciens s'ils doivent accélérer ou ralentir, être plus en harmonie... (lire entretien page suivante).
Il travaillera en étroite collaboration avec David Lescot, le metteur en scène, pour créer une parfaite harmonie entre musique, voix, et mise en scène.
Pour assurer tout ce travail, il sera assisté de Priscilia Valdazo, assistante musicale de la Maîtrise de Caen. Elle préparera par exemple les rôles solistes et les accompagnera pendant les répétitions.


© Philippe Delval / théâtre de Caen

ENTRETIEN AVEC OLIVIER OPDEBEECK ▸

Olivier Opdebeeck explique plus en détail ses deux rôles, chef de chœur et chef d'orchestre du spectacle.

Vous répétez tous les matins au Conservatoire de Caen avec les maîtrisiens en vue des auditions du samedi matin. Comment intégrez-vous les répétitions d'un spectacle en plus de celles des auditions ?
L'élaboration de plusieurs projets simultanément demande une bonne organisation et une bonne gestion du temps ! Il faut toujours savoir où on en est dans les différents programmes, et faire avancer plusieurs projets en parallèle. Concernant *J'entends des voix*, nous travaillons en plusieurs étapes. La première étape est celle de la découverte du langage. On répète par courtes sessions. La deuxième étape est celle de l'appropriation. Il faut fixer les choses, commencer à travailler sur la mémoire. Ces deux étapes sont essentiellement musicales. La troisième étape est celle de la prise en compte de l'espace. L'œuvre musicale devient scénique. Les corps bougent, la musique s'inscrit dans l'espace. Il faut chanter en bougeant et bouger en chantant. Enfin, les dernières répétitions permettront de coordonner les musiciens et les chanteurs, et surtout de concevoir l'œuvre comme un tout, une continuité et plus comme un assemblage de détails.

Vous êtes à la fois chef d'orchestre et chef de chœur de la Maîtrise de Caen, pouvez-vous nous expliquer ces deux métiers et leurs différences ?
C'est le même métier avec des spécificités différentes, comme un cuisinier spécialisé dans les plats ou dans les desserts. Pour diriger un orchestre, il faut connaître le mieux possible la technique, les possibilités et les limites des divers instruments. La manière de produire des sons est très différente pour un instrument à vent par exemple. Il faut savoir jusqu'où on peut aller dans l'exigence technique, sans mettre l'instrumentiste en danger. C'est pour ça qu'il faut bien connaître la technique des instruments.
Le chef de chœur, à défaut d'être un grand chanteur lui-même, doit parfaitement connaître la voix, ses possibilités et ses limites. De plus, la voix dévoile beaucoup d'un individu. Elle est fragile, il y a donc une composante psychologique très importante.

Une autre différence réside dans le fait que la plupart des orchestres sont professionnels, et beaucoup de chœurs amateurs, même si le milieu professionnel s'est développé ces dernières années.
Quel est le rôle du chef d'orchestre pendant les représentations ?
Coordonner et inspirer les musiciens. L'essentiel du travail a été fait pendant les répétitions. Il faut apporter ce petit plus, qui permet aux musiciens d'être à la fois parfaitement concentrés et libres de s'exprimer au milieu d'un ensemble dont ils font partie et qui les dépasse.

Doit-on forcément jouer d'un instrument pour être chef d'orchestre ?
En principe non. Mais être chef d'orchestre sans jamais avoir joué d'un instrument de musique, c'est comme être entraîneur de football sans jamais avoir joué une partie !

Comment sont distribués les rôles dans J'entends des voix *?*
Pour être soliste, il faut d'abord être volontaire. Seul un enfant qui a envie est capable de défendre son rôle. Ensuite, il faut être choisi lors d'une audition qui aura lieu devant le metteur en scène et le directeur du théâtre de Caen et toute l'équipe de travail. Puis commencera le travail plus approfondi avec les enfants choisis et le trio à cordes qui nous accompagne.

La Maîtrise de Caen

La Maîtrise de Caen, qui chantera sur scène lors du spectacle *J'entends des voix*, est un groupe de garçons chanteurs âgés de 11 à 14 ans environ. On les appelle les Maîtrisiens.
À leur entrée en CE1, ces garçons ne connaissaient pas la musique et le chant.
Grâce à ce cursus, ils apprennent à chanter et à lire la musique tous les jours sur le temps scolaire.
La Maîtrise de Caen est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation Nationale, puisque les maîtrisiens disposent d'un emploi du temps à horaires aménagés, le Conservatoire de Caen, où les enfants suivent les cours de musique, et le théâtre de Caen, qui organise leurs concerts et spectacles.
Les Maîtrisiens participent à une vingtaine de concerts et spectacles chaque année : les auditions du samedi midi à la Gloriette, les concerts et opéras au théâtre de Caen et en tournée. Ils chantent souvent accompagnés par des instrumentistes et des chanteurs professionnels. Leur répertoire est très large, allant du profane au religieux, du Moyen-Age à la musique contemporaine, en passant par le jazz et la musique du monde.

Les voix des garçons sur scène
Lorsqu'ils sont enfants, les garçons chantent avec des voix aiguës de sopranos et altos. A la puberté, la voix des enfants change et se renforce. C'est la mue, pendant laquelle la voix devient plus grave. Au fil des années, cette voix se transformera en une voix d'homme.



Brundibár, production du et au théâtre de Caen, 2015
© Philippe Delval / théâtre de Caen

Dans *J'entends des voix*, des chansons seront interprétées par le chœur des voix d'enfants, d'autres par les voix plus graves des garçons ayant mué. Parfois aussi, les voix seront mélangées.
Pour les besoins du spectacle, certains garçons auront des rôles solistes, c'est-à-dire qu'ils chanteront seuls.

Le chœur de La Maîtrise de Caen
Ilan Anfray, Charles Bonnevalle, Georges Boyer, Maël Boyer, Pierre Buon, Hippolyte Chemin, Lysandre Chemin, Adam Claich, Zola Corbet-Le Canu, Clément Couppey, Aloïs Daumas-Richardson, Marc-Antoine Doublet, Lanfranc du Manoir de Juaye, Valentin Dufour, Jérémy Dumont, Théophile Edeline, Jean Ferronnière, Arthur Gazengel, Auguste Geslin, Pierre-Louis Gosselin, Théophile Grandjean, Gaston Hamel-Rouyer, Thomas Jeanneau, Antoine Josse, Timothée Laignel, Jean Le Maistre, Paulin Leblanc-La Rosa, Nathan Lebon-Bellery, Samuel Lemière, Etienne Leporrier, Ulysse Leroux, Raphaël Loeweistein, Jules Margueritte, Armand Mesmin, Charles Mesmin, Martin Moulin, Emmanuel Pham, Gaspard Quiédeville, Louis Ramakers, Félix Renou, Félix Reyrolle, Paul Ryan, Noam Sauvage, Justyn Sritharan, Tiziano Tamion, Étienne Walch, Alexandre Warthmann-Bilhaut.

Les danseuses
du Conservatoire de Vire
Un groupe de jeunes filles danseuses du Conservatoire de Vire a également été invité à participer au spectacle.
Une représentation de *J'entends des voix* est d'ailleurs également programmée au théâtre de Vire le 9 juin 2020.

Le trio à cordes
Les Maîtrisiens seront accompagnés sur scène par un trio à cordes. En musique, un trio à cordes désigne un groupe de trois instruments à cordes frottées, le plus souvent un violon, un violon alto et un violoncelle.
Le son de ces instruments est produit par la vibration d'une ou plusieurs cordes. Le violon, l'alto, et le violoncelle sont appelés « instruments à cordes frottées », car ils nécessitent d'être maniés avec un archet dont le frottement de la mèche (composée de crins de cheval) sur les cordes produit du son.
D'habitude, l'orchestre (c'est-à-dire l'ensemble des musiciens) d'un spectacle se place dans la fosse, un espace creusé entre la scène et la salle de spectacle.
Dans *J'entends des voix*, les musiciens joueront soit sur scène directement, soit dans la fosse, selon le souhait du metteur en scène. Ils seront face au chef d'orchestre.



POUR ALLER PLUS LOIN ▸

Lorsqu'on parle ou chante, on produit un son en faisant vibrer de l'air. On peut réaliser en classe l'expérience suivante.
Munis-toi d'un verre, d'un élastique, de film alimentaire ou d'un ballon et de quelques grains de riz. Tends le film sur le verre et maintiens-le avec l'élastique. Dépose le riz dessus. Fais beaucoup de bruit ! Les ondes sonores font vibrer le fill. Tu vois les grains de riz bouger !

Les structures culturelles qui encadrent le projet

Le théâtre de Caen
Le théâtre de Caen est le théâtre de la Ville de Caen, dirigé depuis 2001 par Patrick Foll.
Dans la liste des spectacles qu'il propose au public tous les ans, le théâtre réunit tous les genres de spectacles vivants, et c'est ce qui fait sa particularité ! On peut aussi bien y voir de l'opéra et du théâtre que du cirque et de la danse. Le théâtre se veut ouvert au plus grand nombre.
Mais la priorité du théâtre de Caen, c'est de laisser une large place à la musique dans sa programmation. Des spectacles musicaux de grande qualité sont tous les ans programmés.
Aussi, plus de cinquante rendez-vous gratuits sont inclus dans la saison du théâtre de Caen.
Le théâtre de Caen propose aussi des rencontres, des ateliers et un accompagnement adapté aux spectateurs dans leur découverte du spectacle vivant.


© François Decaens

Le Musée de Normandie
Le Musée de Normandie, musée d'histoire et de société installé dans l'ancien Logis des Gouverneurs du Château de Caen, présente un panorama de la vie des populations sur le territoire de toute la Normandie au travers de ses importantes collections d'archéologie et d'ethnographie.
Ses collections ethnographiques illustrent parfaitement la vie quotidienne en Normandie au XIX^{e} siècle : activités artisanales, travaux agricoles ou encore traditions populaires associées aux rites de passage.
Dans le cadre du projet *J'entends des voix*, la visite du musée permet aux élèves de découvrir un patrimoine matériel traditionnel – outils, costumes mais aussi objets du quotidien – qui pourra être illustré parallèlement par l'écoute d'extraits de chansons traditionnelles collectées par l'association La Loure, partenaire du projet.

UN CHANSON À PARTAGER PENDANT LE SPECTACLE ▸
Lors de votre venue, vous serez invités, à un moment de la représentation, à chanter une chanson du spectacle avec la Maîtrise de Caen depuis votre siège. Un enregistrement de cette chanson est en ligne sur notre site internet, sur la page du spectacle J'entends des voix. N'hésitez pas à vous connecter sur le site du théâtre de Caen pour télécharger la chanson et la répéter en classe en amont de la représentation.

QUELQUES RECOMMANDATIONS ▸
Le spectacle débute à l'heure précise. Merci d'arriver 20 minutes en avance avec votre classe.
Il est demandé aux enseignants de veiller à ce que les élèves restent silencieux durant toute la durée de la représentation, afin de ne pas gêner le déroulement du spectacle.
Il est interdit de manger ou de boire pendant le spectacle, de prendre des photos ou d'enregistrer des vidéos. Les téléphones portables doivent être éteints.
Nous rappelons aux enseignants et accompagnateurs que les élèves demeurent sous leur entière responsabilité pendant tout le temps de présence au théâtre de Caen et nous les remercions de leur implication.

LES DATES IMPORTANTES ▸
> Bal traditionnel normand jeudi 12 mars, à 20h, dans les foyers du théâtre

VENEZ DANSER !
Quatre musiciens-chanteurs de l'association La Loure animent ce grand bal normand en reprenant un riche répertoire de danses traditionnelles recueillies en Normandie : rondes chantées, contredanses, danses en cortèges et en couples… Une soirée joyeuse ouverte à toutes les générations !

> Représentation tout public le mercredi 3 juin à 20h
> Représentations scolaires les 2 et 4 juin à 14h30 / tarif unique 5 euros
> Représentation au Théâtre du Préau à Vire le 9 juin à 20h30.

Le théâtre de Caen
est scène conventionnée
d'intérêt national art et création
pour l'art lyrique.

théâtre de Caen
135 bd Maréchal-Leclerc
14007 Caen cedex 1

02 31 30 48 20
www.theatre.caen.fr
theatre@caen.fr

Directeur du théâtre de Caen : Patrick Foll > p.foll@caen.fr
Directeur adjoint du théâtre de Caen : Ludwig Chenay > l.chenay@caen.fr
Administratrice de la Maîtrise de Caen : Julia Katz > j.katz@caen.fr > 02 31 30 48 09 / 06 19 88 36
Responsable des relations avec le public : Florence Forti > f.forti@caen.fr > 02 31 30 48 20
Médiation : Claire Savary > c.savary@caen.fr > 02 31 30 48 20